

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2025_7_6

**Objet : Office Français de la biodiversité
- Convention de subvention relative au
projet « Atlas de la Biodiversité
communale de la Fare les Oliviers »**

VOTE

UNANIMITE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 2 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux du mois de décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme GARCIA Chantal, Mme MESTRE Marie-Aude, M. MARTIN Patrice, M. SPINELLY Éric, M. MORGANTE Michel, M. DI-SAPIO Lionel, M. LEGUEVACQUES Benjamin, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, Mme DORELON-TRANCHARD Céline, M. CASTELLO Patrick, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda et M. SARDA Stéphane

Absents excusés donnant pouvoir :

M. AGARD Christophe à M. MARTIN Patrice
Mme WECKERLIN Carine à Mme GARCIA Chanta
Mme CLAUZEL Nathalie à Mme MESTRE Marie-Aude
M. BARBAROUX Charly à M. SPINELLY Éric
Mme VALLET Christine à M. DI-SAPIO Lionel

Secrétaire de la séance : Madame Chantal GARCIA

**Office Français de la biodiversité - Convention de subvention
« Atlas de la Biodiversité communale de la Fare les Oliviers »**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de La Fare Les Oliviers a souhaité intégrer le développement durable dans son action publique dès 2008. Elle s'est mobilisée en faveur de la Biodiversité et a obtenue en 2017 le Label Ville Nature, puis le label Territoire Engagé pour la Nature en 2019 qui a pris sa suite à travers un plan d'actions renouvelé en 2023 autour de 4 objectifs :

- A. Développer la connaissance de la biodiversité locale
- B. Protéger la biodiversité locale
- C. Développer les pratiques valorisant la biodiversité
- D. Porter à connaissance la biodiversité Locale

Parmi ces actions, la commune s'est engagée à réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC) afin d'avoir une meilleure connaissance de ses richesses à protéger et valoriser.

A ce titre, la commune a adhéré à la charte de déclinaison de l'atlas métropolitain de la biodiversité, lui permettant ainsi de bénéficier d'un dispositif d'appui scientifique, technique, méthodologique et pédagogique à la construction du projet communal.

Un dossier de candidature a été déposé auprès de l'Office français de la biodiversité afin d'obtenir un financement pour la réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Le montant des dépenses éligibles est de 33 333,33 € HT.

L'Office français de la biodiversité a octroyé, le 23 octobre 2025, une aide de 80 % pour ce projet, soit 26 666,67 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de subvention ci-jointe relative au projet « Atlas de la Biodiversité communale de la Fare les Oliviers ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de subvention relative au projet « Atlas de la Biodiversité communale de la Fare les Oliviers ».

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits.

Le Maire



Jérôme MARCILIAC

La secrétaire de séance

Chantal GARCIA